

Chauffage : 7 conseils pour faire des économies d'énergie

**Au quotidien,
soyez malin !**





Chauffage au sol : économiser l'énergie

Le chauffage représente **66% des factures énergétiques d'un foyer** et la production d'eau chaude sanitaire en moyenne **15%**. Près de **390 logements de LogemLoiret** disposent d'un chauffage urbain à bois avec un plancher chauffant. Pour ne pas pénaliser votre budget, il existe des gestes simples et faciles à mettre en œuvre afin d'agir pour la planète tout en réalisant des **économies d'énergie**.



1 Choisir la bonne température

Lorsque vous êtes chauffés par un chauffage au sol, **la température est fixée à 19 °C**. Celle-ci est maîtrisée par l'entreprise de maintenance de la chaufferie. La période de chauffe débute en automne jusqu'en mai, les dates varient selon la météo.

2 L'entretien du chauffage au sol

L'entretien et le dépannage de la chaufferie collective qui assure le chauffage au sol de votre résidence, sont confiés à une entreprise spécialisée.

Une maintenance est réalisée **tout au long de l'année** afin de garantir un fonctionnement optimal de la chaufferie.

Bon à savoir !

Le paiement du chauffage est compris dans les charges.

3 Tenir compte du climat

Fermez les rideaux et les volets le soir pour éviter des pertes de chaleur et laissez entrer les rayons du soleil de la journée pour réchauffer votre intérieur.



Le saviez-vous ?

Jusqu'à **60%** en moins de déperdition de chaleur par les fenêtres grâce aux volets fermés !



4 Isoler les ouvertures

Évitez les déperditions de chaleur en fermant les portes. Vous pouvez utiliser des boudins de porte qui empêchent les courants d'air de passer.

Optez également pour des rideaux épais afin de préserver la chaleur.



Scannez-moi !



Découvrez nos astuces sur YouTube pour garder son logement au chaud !

5 Bien aérer son logement

En hiver, pensez à **aérer vos pièces** 10 minutes tous les jours en **diminuant le chauffage**. L'air intérieur est en effet plus pollué que l'air extérieur. Pour mieux chauffer votre intérieur, l'air doit être sec et non humide.

6 Régler les mitigeurs

Gardez les **mitigeurs des robinets** sur la **position froide**. Vous éviterez de solliciter systématiquement votre équipement de production d'eau chaude.

➔ **Repérez les fuites d'eau** et intervenez rapidement pour les réparer. Un robinet qui goutte équivaut à une perte de **5 litres d'eau par heure, soit 120 litres par jour**.



7 Économiser l'eau chaude

Prendre une douche rapide consomme en moyenne **35 à 60 litres d'eau**, tandis qu'un bain consomme en moyenne 150 litres d'eau. Pensez aussi à couper l'eau pendant le savonnage (lavage des mains, douche, vaisselle, ...).

➔ Selon les résidences, la production d'eau chaude est différente.

Les résidents du quartier des Blossières à Orléans, disposent d'un **ballon d'eau chaude électrique**.

Ce système possède une cuve remplie d'eau qui sert à stocker l'eau chaude.

Pour les résidents du quartier Québec, l'eau chaude provient d'un **chauffe-bain au gaz**. Ce dispositif produit instantanément l'eau chaude sanitaire qui est alimenté au gaz naturel.



Bon à savoir !

Consommer 2 fois moins d'eau chaude, c'est consommer 2 fois moins d'énergie et donc payer une facture moins élevée.

Réalisation : Service Marketing et Communication de LogemLoiret.
Illustrations et photos non contractuelles.
Crédits photos : Shutterstock. Ne pas jeter sur la voie publique.



Attention !

Les chauffages d'appoint (pétrole et gaz) sont interdits.

Ils sont dangereux pour votre santé et celle de votre entourage. Ils produisent et rejettent du monoxyde de carbone, un gaz extrêmement nocif.



LOGEMLOIRET

6 rue du Commandant de Poli
CS 14314 - 45043 Orléans Cedex 1

contact@logemloiret.fr

Tél. **02 38 70 44 44**

www.logemloiret.fr



Suivez-nous sur : [f](#) [t](#) [v](#) [i](#)